

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 décembre 2022

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 12 - votants : 12 Convocation en date du : 9 décembre 2022 Affichée le : 9 décembre 2022	Le treize décembre deux Mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : BANCEL Béatrice, FORISSIER Johan Secrétaire de séance élu : DESLOIR Bernard
---	--

N° 2022D807	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DE L'ENVELOPPE TERRITORIALISEE 2023
--------------------	--

Monsieur le Maire présente au Conseil un projet d'investissement pouvant faire l'objet d'une demande d'aide auprès du Département, au titre de l'enveloppe territorialisée 2023.

Ce projet consistera en l'aménagement du complexe sportif « Léon Coquard » situé Route de Bourbonneau pour un coût de 99.379 € HT, dont principalement :

- Création d'une tribune
- Création d'un auvent
- Installation de paniers de basket
- Installation d'un éclairage extérieur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les projets d'investissements présentés ci-dessus

DECIDE de solliciter une subvention, au taux maximum, auprès du Département au titre de l'enveloppe territorialisée 2023.

AUTORISE Monsieur le Maire à suivre ce dossier et à signer toutes pièces s'y rapportant.

Le Secrétaire de Séance
Bernard DESLOIR



ROZIER EN DONZY, le 20/12/2022
Signé : le Maire, Didier BERNE

